

Le parquet de Port-au-Prince, après audition ce lundi des 21 militants accusés de casse de pare-brises de voitures lors des manifestations dimanche dans la capitale, a décidé de transférer le dossier au Cabinet d'instruction, a-t-on appris.

Une vingtaine de personnes dont 14 hommes et 7 femmes avaient été arrêtés dimanche lors d'une manifestation des militants Lavalas pour célébrer les 22e anniversaire de l'arrivée de l'ex-président Jean Bertrand Aristide au timon des affaires de l'État haïtien.

Les pare-brises d'une dizaine de voitures au niveau de Lalue auraient été brisés au moment où la police essayait de disperser la foule.